



Le 16 février, sur la même lancée que les quatre premières journées

Des journalistes spécialisés dans le « social » avaient réalisé ce travail depuis quelque temps. Des consœurs et des confrères leur ont emboîté le pas sur certains plateaux de radio et de télé, en mettant en avant les contre-vérités colportées par les ministres, à propos de leur projet sur les retraites.

La plus flagrante porte sur le soi-disant « minimum de pension de retraite à 1 200 euros ». Ce « minimum » n'existe pas. Tout au plus une revalorisation de quelques dizaines d'euros - une centaine dans le meilleur des cas - pour celles et ceux qui étaient aux alentours de 1 100 euros de pension. Autre condition : avoir réalisé une carrière complète au Smic et à temps plein. Cela fait beaucoup de paramètres.

La mise en parallèle d'images, datant d'il y a quelques jours à peine, et des déclarations gênées des mêmes ministres, aujourd'hui, a un côté pathétique, qui ne peut qu'encourager à la mobilisation.

Après l'immense succès populaire des manifestations des 19 janvier, 31 janvier, 7 février et 11 février, l'intersyndicale nationale appelle à une nouvelle journée de mobilisation ce jeudi 16 février.

Le SNJ-CGT appelle les journalistes à y participer en masse, en faisant grève, en rejoignant les manifestations partout en France et en organisant des assemblées générales dans leurs entreprises.

Le SNJ-CGT les appelle également à se tenir prêts pour le 7 mars, date à laquelle l'intersyndicale affiche son intention de mettre « la France à l'arrêt », si besoin ([lire le communiqué intersyndical](#)).

L'intersyndicale ajoute qu'elle « se saisira du 8 mars, journée internationale de luttes pour les droits des femmes pour mettre en évidence l'injustice sociale majeure de cette réforme envers les femmes ».

Sur cette question aussi, les journalistes ont leur rôle à jouer, en menant leur travail de décryptage.

Montreuil, le 14 février 2023.